



SÉANCE ORDINAIRE
21 OCTOBRE 2019

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA RÉGIE D'ASSAINISSEMENT DES EAUX DE DEUX-MONTAGNES TENUE LE VINGT ET UNIÈME JOUR DU MOIS D'OCTOBRE DEUX MILLE DIX-NEUF SOUS LA PRÉSIDENTE DE MONSIEUR YVES LEGAULT, PRÉSIDENT. LA SÉANCE DÉBUTE À DIX-HUIT HEURES QUARANTE-CINQ.

Sont présents formant quorum:

Yves Legault, président et représentant de Sainte-Marthe-sur-le-Lac
Louis-Phillippe Marineau, vice-président et représentant de Saint-Joseph-du-Lac
Tony Victor, représentant de Pointe-Calumet

Sont également présents :

Stéphane Giguère, secrétaire pour la Régie d'assainissement des eaux de Deux-Montagnes
Chantal Ladouceur, trésorière pour la Régie d'assainissement des eaux de Deux-Montagnes

● **OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Résolution RA 041-10-2019

1.1 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE DU 21 OCTOBRE 2019

Il est proposé par monsieur Tony Victor

Appuyé de monsieur Louis-Phillippe Marineau

Et unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour de la séance du 21 octobre 2019 du conseil d'administration de la Régie d'assainissement des eaux de Deux-Montagnes.

● **PROCÈS-VERBAL**

Résolution RA 042-10-2019

2.1 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 16 SEPTEMBRE 2019

Il est proposé par monsieur Louis-Phillippe Marineau

Appuyé de monsieur Tony Victor

Et unanimement résolu d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 16 septembre 2019 du conseil d'administration de la Régie d'assainissement des eaux de Deux-Montagnes tel que rédigé. Les membres du conseil confirment avoir reçu une copie du procès-verbal.

● **ADMINISTRATION**

Résolution RA 043-10-2019

3.1 DÉPÔT DE LA LISTE DES COMPTES À PAYER DU MOIS D'OCTOBRE 2019

Il est proposé par monsieur Tony Victor

Appuyé de monsieur Louis-Phillippe Marineau

Et unanimement résolu d'autoriser le paiement des comptes présentés sur la liste établie au 21-10-2019 au montant de **12 638 \$**. La liste des comptes à payer est jointe au procès-verbal pour en faire partie intégrante.



Résolution RA 044-10-2019

3.2 ADOPTION DU CAHIER DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES POUR L'ANNÉE FINANCIÈRE 2020 DE LA RÉGIE D'ASSAINISSEMENT DES EAUX DE DEUX-MONTAGNES

**Il est proposé par monsieur Louis-Phillipe Marineau
Appuyé de monsieur Tony Victor**

Et unanimement résolu d'adopter le cahier des prévisions budgétaires de l'année financière 2020 de la Régie d'assainissement des eaux de Deux-Montagnes tel que présenté incluant les quotes-parts suivantes:

	Immo. avant 2011	Immo. après 2011	Exploitation	Sous-total 2020	Bilan 2018 Tableau 4	Total 2020
Ste-Marthe-sur-le-Lac	137 061 \$	12 925 \$	24 897 \$	174 883 \$	-	174 883 \$
Saint-Joseph-du-Lac	63 469 \$	9 008 \$	9 851 \$	82 328 \$	-	82 328 \$
Pointe-Calumet	10 599 \$	841 \$	1 186 \$	12 626 \$	-	12 626 \$
Total	24 129 \$	22 774 \$	35 934 \$	269 837 \$	-	269 837 \$

Le cahier des prévisions budgétaires incluant le calcul des quotes-parts est joint au procès-verbal pour en faire partie intégrante.

Résolution RA 045-10-2019

3.3 ÉTABLISSEMENT DU CALENDRIER DES SÉANCES ORDINAIRES DE LA RÉGIE D'ASSAINISSEMENT DES EAUX DE DEUX-MONTAGNES POUR L'ANNÉE 2020

**Il est proposé par monsieur Tony Victor
Appuyé de monsieur Louis-Phillipe Marineau**

Et unanimement résolu d'approuver le calendrier 2020 des séances ordinaires de la Régie d'assainissement des eaux de Deux-Montagnes prévues, sauf exception pour le mois de janvier, le **troisième lundi de chaque mois à 18h45**. Aucune séance n'est planifiée pour le mois de juillet. Ci-joint le calendrier annuel.

Lundi 20 janvier 2020
Lundi 16 mars 2020
Lundi 20 avril 2020
Lundi 15 juin 2020
Lundi 21 septembre 2020
Lundi 19 octobre 2020
Lundi 16 novembre 2020

● **EXPLOITATION**

● **PÉRIODE DE QUESTIONS**

Une période de questions au cours de laquelle les personnes présentes peuvent s'exprimer a été tenue conformément à la Loi.



● **LEVÉE DE LA SÉANCE**

Résolution RA 046-10-2019

6.1 LEVÉE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 21 OCTOBRE 2019

**Il est proposé par monsieur Louis-Phillipe Marineau
Appuyé de monsieur Tony Victor**

Et unanimement résolu que la séance du conseil d'administration de la Régie d'assainissement des eaux de Deux-Montagnes soit levée. Il est 19h22.

**YVES LEGAULT
PRÉSIDENT**

**STÉPHANE GIGUÈRE
SECRÉTAIRE**

